

Le 6^{ème} congrès du SNUEP-FSU : Développer l'outil syndical pour défendre l'enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Les différents votes très positifs sur le rapport d'activité, les 4 thèmes et le texte action traduisent la reconnaissance du travail mené par les instances, nationales et académiques, ainsi que par les militants du SNUEP-FSU.

Le 6^{ème} congrès du SNUEP-FSU s'est tenu à Bourges dans un contexte politique très particulier. La campagne des élections présidentielles se déroule dans un climat délétère qui traduit une crise politique évidente. Les « affaires » concernant certains candidats à l'élection présidentielle polluent largement les débats. Il est à craindre que cela participe davantage à détourner des urnes les citoyennes et les citoyens, facilitant ainsi la montée de l'extrême droite engendrant au final une crise majeure de la démocratie.

Mais cette crise est avant tout la conséquence des politiques libérales et autoritaires menées partout en Europe. Politiques qui n'ont fait qu'aggraver la situation économique et sociale, engendrant la montée des inégalités de toutes sortes, du chômage et de la pauvreté.

A quelques jours des élections présidentielles, bon nombre de propositions sont dangereuses pour la Fonction publique, l'Éducation et la formation professionnelle.

La question de l'Éducation et de la formation à travers le développement du service public national de la formation professionnelle initiale et continue constitue un enjeu majeur dans notre société. Il reste le gage de l'égalité d'accès à la formation pour tous, de la reconnaissance des qualifications et de la qualité des formations dispensées sur l'ensemble du territoire.

Le congrès national du SNUEP-FSU a été l'occasion de remettre en cause les politiques mises en œuvre par les gouvernements successifs et qui ont eu pour conséquences la déstabilisation et l'affaiblissement de l'enseignement professionnel sous statut scolaire.

Le 6^{ème} congrès du SNUEP-FSU appelle tous les collègues à la mobilisation contre la régionalisation de l'enseignement professionnel et contre le développement de l'apprentissage dans nos établissements. Nous y reviendrons dans le prochain BA.

L'enseignement professionnel scolaire doit prendre toute sa place dans le service public d'Éducation laïque. C'est une exigence sociale :
[6 priorités et 28 propositions pour l'EPP](#)

Fusion des Bacs pro. vente et commerce : une précision de taille

Dans une publication adressée à tous les PLP, le SGEN-CFDT affirme que l'abandon du « *projet de fusion des bac pro commerce et vente en un seul Bac pro métiers du commerce et de la vente avec 2 options (option A animation et gestion de l'unité commerciale et option B prospection et valorisation de l'offre commerciale)* » et qui « *n'est plus pour l'instant à l'ordre du jour des réformes à engager en période électorale* » n'est pas une victoire !!! Pour le SGEN-CFDT, « *ce projet, validé majoritairement par la CPC, apportait plus de cohérence et de lisibilité à ce secteur.* »

Le SNUEP-FSU réaffirme son opposition à ce projet car nous considérons d'abord qu'il ne tient pas compte des préoccupations des collègues et qu'il a été décidé sans prendre en considération l'avis des organisations syndicales représentatives. En plus, le manque de vision pour l'enseignement professionnel nous pousse à être très méfiants. Les exemples sont nombreux où les objectifs non affichés priment sur le reste. La généralisation du Bac pro 3 ans n'est qu'une illustration d'une réforme qui a été faite que pour des économies budgétaires (avec l'aval du SGEN-CFDT...). À cette occasion nous invitons cette organisation (et d'autres signataires) à avoir le courage de faire un vrai bilan de cette « rénovation ». Pour nous, elle n'a fait que fragiliser encore plus notre enseignement professionnel public sous statut scolaire.

Le regroupement des Bac Pro secrétariat et comptabilité est un autre exemple qui démasque le vrai visage de ces « réformateurs ». Ainsi, et après un passage en force où les inspecteurs ont usé de leurs présentations PowerPoint, les rectorats ont décidé de fermer de façon autoritaire de nombreuses sections. Et de supprimer des postes, bien évidemment !

Aujourd'hui, rien n'est acquis puisque quelques inspecteurs sont mobilisés pour informer les collègues que la rénovation des Bacs Pro. commerce et vente a obtenu un avis favorable en CPC (commission professionnelle consultative) mais n'a pas pu être présentée au mois de mars aux deux instances CSL (commission supérieure des lycées) et CSE (conseil supérieur de l'éducation) qui valident les rénovations. **Ces réunions seraient reportées après les élections présidentielles !**

C'est pour ces raisons que le SNUEP-FSU appelle à la vigilance **car la grande distribution, très attachée à cette fusion, et très écoutée dans les services du ministère, risque fort de vouloir faire réapparaître ce projet. Avec l'appui du SGEN-CFDT ???**

Mouvement des agents contractuels

Comme chaque année, nos représentants à la CCPA (Commission consultative paritaire académique) sont mobilisés pour défendre votre dossier. La fiche de barème et de suivi ([Espace Non Titulaires](#)) accompagnée de l'accusé de réception est à nous retourner par mail.

L'accusé de réception de l'administration sera transmis à votre établissement à partir du 4 avril, il devra être complété et éventuellement modifié à l'encre rouge, puis daté, signé et accompagné des justificatifs.

Mouvement des Chefs d'établissement : le taux de satisfaction des mutations en 2017 est de 27 %

Selon les résultats de la CAPN des personnels de direction qui s'est tenue le 29 et 30 mars 2017, le taux de satisfaction pour une mutation sur un poste de chef d'établissement est de 27 %. 4 937 personnels de direction (2 303 chefs d'établissement et 2 634 adjoints) ont demandé à muter cette année. 77 % des candidatures portaient sur des postes de chef d'établissement. À l'issue de la CAPN, 481 adjoints deviennent chefs d'établissement dont 26 qui deviennent proviseurs.

On déshabille encore l'enseignement professionnel !

Le CTA de ce lundi a entériné malgré l'opposition de l'ensemble des représentants syndicaux la suppression d'un poste d'agent de laboratoire (ARTF) exerçant sur 2 LP de notre académie ! Le redéploiement de ce collègue se fera sur un Lycée Technologique qui bénéficiera de 7 postes ARTF pour 928 élèves alors que les 2 LP seront sans ARTF pour 593 élèves !!!

C'est ce qu'on appelle l'égalité des 3 voies du Lycée ...

Fragiliser l'enseignement professionnel de l'intérieur pour préparer sa liquidation

Les politiques mises en œuvre par les gouvernements successifs ont eu pour conséquences de déstabiliser et d'affaiblir l'enseignement professionnel sous statut scolaire. La régionalisation, les différentes relances de l'apprentissage, l'appauvrissement de la formation des professeurs de lycée professionnel, le manque d'investissement ainsi que des réformes et des rénovations de diplômes mal pensées fragilisent l'EPP.

Le projet de loi Estrosi et les propositions de Fillon ne sont que le fruit d'un travail du MEDEF et des gouvernements successifs. Et pour boucler la boucle, voilà deux instituts qui viennent de « pondre » un rapport (mars 2017) qui doit attirer toute notre attention.

L'Institut Montaigne est un groupe de réflexion proche des idées du Medef. Durant les dernières années, il s'est notamment positionné pour donner la priorité aux accords d'entreprises sur le code du travail, pour supprimer les allocations logement (APL) pour les étudiants non-boursiers, pour travailler plus sans gagner plus, pour rendre dégressives les indemnités chômage et pour supprimer la prise en charge du congé parental,

Terra Nova quant à elle se fixe trois objectifs prioritaires : favoriser la rénovation intellectuelle de la social-démocratie, contribuer à la refondation de la "matrice idéologique" de la gauche progressiste et produire de l'expertise et des solutions politiques opérationnelles.

Ces deux organismes, considérés par les mass média comme boîtes à idées à droite pour l'un et à gauche pour l'autre tombent par hasard d'accord sur l'apprentissage et l'avenir de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire. Cet accord est matérialisé par un rapport en commun apparu récemment. Ci-dessous un résumé de leurs propositions :

1) L'apprentissage doit être développé dans les lycées professionnels en renégociant avec leurs représentants les modalités d'exercice du métier de professeur de l'enseignement professionnel. Et avec le culot de ceux qui se croient tout permis, le rapport nous précise que « deux tiers des élèves scolarisés en lycée professionnel bénéficient de l'apprentissage. » !!!!!

2) L'enseignement professionnel scolaire doit être confié aux régions, l'État ne conservant que des responsabilités de stratégie et d'évaluation. Le pilotage de la formation professionnelle doit associer pleinement les entreprises et les partenaires sociaux. Le financement de l'apprentissage doit bénéficier des fonds de la formation professionnelle et de la totalité de la taxe d'apprentissage.

3) La région joue déjà un rôle déterminant vis-à-vis des CFA. Tout indique que le dispositif de l'apprentissage devrait être étendu aux lycées professionnels, l'État ne conservant son rôle que dans la définition de la stratégie nationale, l'évaluation et la péréquation des moyens. De quelle stratégie s'agit-il lorsque l'Etat perd la main sur le contenu de la formation et son financement ? Il ne lui restera qu'à faire des rapports sur l'état des lieux !!!

« Dans un tel contexte, le rattachement des personnels enseignants à la région ne pourra pas être éludé avec les crispations que l'on peut anticiper et qu'il faudra donc compenser. Rappelons toutefois que le rattachement aux régions des personnels non enseignants des lycées et collèges s'est déroulé sans **drame** ». NDLR : ces personnels souffrent pourtant et même s'ils ont reçu une prime à l'époque, le constat est bien là pour montrer que leurs conditions de travail se dégradent sans cesse.

Il est donc très important pour nous de nous préparer tous ensemble à de futurs combats.

Présidentielle 2017 : la Ligue de l'enseignement propose 9 fiches synthétiques sur l'école, la laïcité, la démocratie

A l'occasion des élections présidentielle et législatives, la Ligue de l'enseignement publie 9 "fiches argumentaires", sorte de mémos synthétiques, qui donnent sa position, mais fait aussi un état des lieux et des positions de droite et de gauche, sur 4 thèmes qui intéressent l'éducation [l'autonomie des établissements / la mixité sociale à l'école / l'extension de la scolarité obligatoire / la liberté d'enseignement].

Par exemple, la fiche sur l'autonomie des établissements rappelle que, la majorité des candidats propose son renforcement afin de répondre à deux problématiques, l'application locale des réformes et trouver des réponses "au plus près des besoins des élèves". Pour la droite, "l'organisation de l'établissement doit s'inspirer du modèle de l'entreprise privée" et le chef d'établissement doit avoir "toute autorité" pour viser de meilleurs résultats scolaires par la compétition, alors que pour la gauche "la référence à un cadre national (...) est essentielle pour préserver le principe d'égalité du droit à une éducation de qualité pour tous avec des adaptations locales".

La fiche détaille ces deux visions de l'autonomie et fait référence aux comparaisons internationales qui "montrent que les systèmes scolaires qui ont poussé le plus loin l'autonomie locale des établissements (...) sont ceux qui ont les plus mauvais résultats (...)". Elle donne enfin la position de la Ligue, qui se prononce "pour une autonomie régulée des établissements" dont elle décrit les conditions de mise en œuvre, notamment en termes de partenariats avec son environnement.

Les fiches sont téléchargeables [ici](#)

Propositions du MEDEF pour l'élection présidentielle de mai 2017

Dans son livre bleu, l'organisation patronale consacre un chapitre à Éducation. Nous reprenons ici quelques points concernant l'EPP :

Responsabiliser les établissements : l'État "a tout intérêt à laisser plus de latitude aux chefs d'établissement" et pourrait permettre aux collèges et aux lycées de mener des innovations pédagogiques et de recruter des enseignants sur des postes à profils.

Valoriser la voie professionnelle : "La cartographie des formations gagnerait à être clarifiée et harmonisée afin de fluidifier les certifications et les niveaux". Pour le Medef, l'entreprise doit être "repositionnée au cœur du système et retrouver sa liberté d'initiative" afin de "restaure la confiance des jeunes envers la formation professionnelle initiale".

Mieux orienter les élèves : le Medef veut instaurer un "pilotage par l'aval" du système d'orientation "orienté par les besoins économiques et y assortir un mécanisme d'information qui valorise les sorties intermédiaires en cours de cursus, lorsque les débouchés existent".

Développer l'esprit d'entreprise dès l'école : il faut "opérer une révolution pédagogique en transmettant le goût de l'expérimentation et en consacrant le droit à l'erreur, si important pour encourager la prise d'initiative". Les établissements du second degré doivent "multiplier les exercices collectifs, comme les mini-entreprises".

Nous développerons les propositions du Snuep FSU dans le prochain Bulletin Académique